



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**H.281**

(11/94)

**TRANSMISSION DE SIGNAUX  
NON TÉLÉPHONIQUES**

---

**PROTOCOLE DE TÉLÉCOMMANDE DE  
CAMÉRA POUR LES VISIOCONFÉRENCES  
UTILISANT LA COUCHE H.224**

**Recommandation UIT-T H.281**

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

---

## AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1<sup>er</sup>-12 mars 1993).

La Recommandation UIT-T H.281, que l'on doit à la Commission d'études 15 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvée le 1<sup>er</sup> novembre 1994 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

---

### NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1995

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Résumé .....	ii
1 Champ d'application .....	1
2 Références normatives .....	1
3 Définitions .....	1
4 Abréviations .....	2
5 Eléments de procédure .....	2
5.1 Messages d'action .....	3
5.2 Exemples de messages d'action .....	3
5.3 Sélection de la source vidéo.....	4
5.4 Exemples de sélection de source vidéo.....	4
5.5 Mise en mémoire de préréglage.....	4
5.6 Activation de préréglage.....	4
5.7 Recommandation générale.....	4
6 Structure des messages FECC.....	5
6.1 Champs des possibilités de télécommande FECC .....	7